

**République Française**  
**Arrondissement de NEUFCHATEAU**  
**Département des Vosges**  
**COMMUNE DE DARNEY**  
**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 14 avril 2023**

Etaient présents : - Mme Petra LAURAIN - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Agnès JEANMICHEL – M. Régis BELGERI - M. Pascal FERRARD - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Thérèse LALOGÉ - M. Patrick ALBERTOLI - M. Christophe DEMARQUE

Excusés :

M. Yves DESVERNES pouvoir à M Jean-Marc BOUSCHBACHER  
Mme Sylvie PALUMBO pouvoir à Mme Agnès JEANMICHEL  
M. Thibault HEINTZ pouvoir à M. Régis BELGERI

Absents :

Mme Yasmine AKSU  
M. Anthony SCHIARATURA Date de la convocation : 17 mars 2023

Début du conseil : 20 h

Monsieur Jean. Marc BOUSCHBACHER premier Adjoint, préside la séance du Conseil Municipal pour le maire empêché et demande d'ajouter le point suivant :

8 – Avenant au marché de travaux : réhabilitation des anciens abattoirs et leurs abords extérieurs : avenant pour mise en place d'un cordon chauffant.

**ORDRE DU JOUR :**

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1 - Vente d'un bien Communal : garages (*ruelle de la Marcarerie*)

2 - Motion : taux de T.V.A sur les affouages

3 - Remboursement visite médicale à un agent

4 - Personnel Communal : ouverture postes Rédacteurs

5 - Votes des budgets : Commune, Eau, Assainissement, Forêt, Lotissement Hexagone et Réhabilitation bâtiment (*Barbeline*)

6 - Etablissement des règlements budgétaires et financiers suite au passage à la M57 (Budgets : Commune, Forêt, Réhabilitation Bâtiment (*Barbeline*), lotissement l'hexagone

7 - Demande subvention - voirie

Questions diverses

**DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE et Mme Agnès JEANMICHEL sont désignées secrétaires de séance.

**APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL**

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023 Monsieur le Maire-Adjoint demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur J.M. BOUSCBACHER et Mme DELAVILLE quittent la salle.

Madame Agnès JEANMICHEL est désignée secrétaire de séance.

### **1 – VENTE D'UN BIEN COMMUNAL : garages (ruelle de la Marcarerie)**

*(délibération n° 2023.04.14/01)*

Il y a lieu de statuer, à nouveau sur la vente des garages situés rue de la Marcarerie au profit de l'Atelier de Développement.

En effet il y a eu vis de forme : dans sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2022, le Conseil avait décidé, à l'unanimité, cette transaction. Mme DELAVILLE secrétaire de séance et membre du Conseil ne pouvait voter étant secrétaire-adjointe de cette association.

C'est à l'unanimité (9 votants), que cette vente est acceptée au prix de 8.000 €.

Monsieur BOUSCHBACHER et Mme DELAVILLE réintègrent le Conseil. Madame DELAVILLE reprend le secrétariat de séance.

### **2 –MOTION : TAUX DE T.V.A. SUR LES AFFOUAGES** *(délibération n°*

*2023.04.14.02)*

L'AMV (Association des Maires et Présidents de Communautés des Vosges) nous demande d'adopter une motion qui permettra d'interpeller les parlementaires des deux assemblées sur la T.V.A (5,5 %) applicable aux ventes de lots de bois.

Après explications, le Conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition.

### **3 –REMBOURSEMENT VISITE MÉDICALE** *(délibération n° 2023.04.14/03)*

Monsieur FLORIOT Romain, agent au service technique, a passé une visite auprès d'un médecin agréé pour la validation de son permis poids lourd.

Comme il a réglé le montant d'une consultation, il faut donc lui rembourser.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte de lui payer le montant de 36,00 € et décide de rembourser aux agents les consultations médicales prescrites par nécessité du service.

### **4 – PERSONNEL COMMUNAL : ouverture postes Rédacteurs**

Le Conseil décide de reporter ce point ultérieurement pour plus d'explications.

### **5 – VOTES DES BUDGETS Commune, Eau, Assainissement, Forêt,**

#### **Lotissement Hexagone et Réhabilitation bâtiment (Barbelines)** *(délibération n°*

*2023.04.14/4- délibération n° 2023.04.14/4.01- délibération n° 2023.04.14/4.02 – délibération n° 2023.04.14/4.03*

*délibération n° 2023.04.14/4.04 – délibération n° 2023.04.14/4.05)*

Mme Agnès JEANMICHEL présente les 6 budgets communaux, de fonctionnement et d'investissement, pour l'exercice 2023 qui ont été préparés lors de plusieurs réunions et validés par la Commission Finances.

A l'unanimité, les membres du Conseil, entérinent lesdits budgets.

### **6 – ETABLISSEMENT DES RÈGLEMENTS BUDGÉTAIRES ET FINANCIERS SUITE AU PASSAGE à la M57** (Budgets : Commune, Forêt,

Réhabilitation Bâtiment (Barbeline), lotissement l'hexagone

*(délibération n° 2023.04.14/05)*

Mme Agnès JEANMICHEL explique que suite au passage à la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 quelques nouvelles règles s'appliquent sur:

- l'amortissement des subventions d'équipement versées et leur durée ;
- la durée des amortissements au prorata temporis ;
- les provisions pour risque sur les actifs circulants ;
- la fongibilité des crédits.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte ces nouvelles dispositions qui seront précisées dans le règlement budgétaire et financier de la commune et ses budgets annexes en M 57 (moins de 3500 habitants).

**7 – DEMANDE DE SUBVENTION – voirie** (délibération n° 2023.04.14/06)

Dans les travaux de voirie il est envisagé le renforcement de la voirie et d'aménagement de trottoirs sur la rue du Grand Pré et sur l'impasse de l'Éléphant.

Pour mener à bien ces opérations, il y a lieu de solliciter le Conseil Départemental afin d'obtenir une subvention.

Les Conseillers, à l'unanimité, donnent leur accord.

**8 – AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX : réhabilitation des anciens abattoirs et leurs abords extérieurs : avenant pour mise en place d'un cordon chauffant** (délibération n° 2023.14.04/07)

Dans le cadre de la réhabilitation des anciens abattoirs, il est prévu hors marché, la pose de cordon chauffant sous les éviers pour éviter les risques de gel.

Un devis des Ets Mathis et Philip de 546,82 € TTC et de BATY ÉLEC pour 228.00 € TTC nous sont parvenus.

A l'unanimité, le Conseil accepte cette proposition.

Informations et questions diverses :

- **le distributeur** de pizzas est installé sur le champ de foire. Il sera opérationnel prochainement ;
- **repas de l'âge d'or** : le thème sera "chapeau" ;
- **réfection** du local des restos du cœur rue de la gare : imprévu : une poutre maitresse est en mauvais état, il faut la consolider par la pose d'étais ;
- **Travaux** rue de la République : les entreprises sont désignées. Le chantier va bientôt démarrer ;
- **logement communal vacant** : diverses annonces sont passées (panneau-pocket, site internet, le bon coin), plusieurs contacts sans effet concluant ;
- **travaux** télécom impactant le carrefour de la rue Jules Ferry et la rue de la République pour une durée de deux mois environ ;
- **Camping** : le propriétaire des lieux est venu accompagné d'un acquéreur pour présenter son projet. Demande de venir l'exposer lors d'une séance du conseil municipal ;
- **Campagne** des chats errants (14 sur les secteurs du cimetière, route de Vittel et rue des terrasses).

Dates :

- réunion de chantier aux anciens abattoirs les mardis à 10 h ;
- samedi 15 : à Vittel : marche contre la fermeture des urgences ;
- samedi 15 et dimanche 16 : Tignécourt : Natur'images ;
- samedi 15 : MPT : hommage à Joël Angelot ;
- samedi 15 et dimanche 16 : Relanges bio ;
- les 29 et 30 avril : au gymnase : exposition photos organisée par l'association L'imag'inaire de Monthueux ;
- prochain conseil municipal le 28 avril 20 h ;
- le 7 mai : concert Jean-Claude Borelly à l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Les secrétaires de séance,  
N. DELAVILLE- A. JEANMICHEL

Darney, le 14 avril 2023

Le Maire-Adjoint,  
Jean-Marc BOUSCHBACHER

